

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

HA/KB

SEANCE DU LUNDI 28 FEVRIER 2005

N° 13

OBJET :

FINANCES -
Tableau des subventions -
Affectation - Exercice 2005

Présents : M. BERTRAND Jean-Michel, Député-Maire ;
M. BRETON, Mmes MOREL, GUILLERMIN, DESFARGES,
MM. FROMONT, LEPELTIER, BERNIGAUD, Mme LAUGEL,
M. MOREL-LAB, Mmes BODARD, JEAN-LOUIS, WITTMANN, Adjoint ;
Mme BOZON, M. BRAYARD, M. CAILLAT, Mme CHAMPEL (jusqu'à la
question 7 incluse), MM. COURTIEUX, DEBAT (à partir de la question
5d), Mme DOMINJON-STENGER, M. DORE, Mme DUTHU, MM.
FEILLENS, LACROIX, LE MAOUT, Mme MAYER, MM. MAZUY,
MORNET, Mmes MOTTA, NOLL, M. PARAMELLE, Mme PERRET, M.
PERRIOD, Mme PONS LAMOITTE, M. PRITZY, Mmes SAINT-ANDRE,
TOWNSEND-GIRARD, VEILLEROT (à partir de la question n° 7), ZILLER

Excusés : Mme BRENDEL (M. MORNET), Mme CHAMPEL (Mme SAINT
ANDRE à partir de la question n°8), Mme CLAME (Mme NOLL), M
GAUTHERET (M. LACROIX) ; M. RODET (Mme SAINT ANDRE jusqu'à la
question 7, M. DEBAT à partir de la question n°8); Mme VEILLEROT
(jusqu'à la question n°6) ; M. DEBAT (Mme CHAMPEL jusqu'à la question
n°5c) ;

Secrétaire de séance : M. MAZUY

Rapporteur : Mme MOREL

EXPOSE

Il est rappelé à l'assemblée que sur le tableau des subventions et fonds de concours, annexé aux documents budgétaires, figure la dénomination et le montant des subventions affectées à certains organismes, mais également les crédits prévus au budget sur le compte 6574, mais non affectés, dans l'attente d'une décision du conseil municipal.

Dans ce cadre, il est proposé à l'assemblée :

- 1) de procéder à une attribution complémentaire sur les sommes réservées en attente d'affectation,
- 2) de modifier les subventions et fonds de concours votés par délibération du conseil municipal du 31 janvier 2005.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

VU le budget de l'exercice, chapitre 65 "autres charges de gestion courante", article 6574 "subventions de fonctionnement aux associations et organismes privés", 65717 "subventions d'équipement autres établissements publics locaux", 65728 "subventions d'équipement aux personnes de droit privé", 65734 "subventions de fonctionnement aux communes" et 65758 "fonds de concours aux autres organismes publics".

VU le tableau des subventions annexé aux documents budgétaires faisant mention des organismes bénéficiaires, des montants affectés et des sommes restant à affecter,

CONSIDERANT l'opportunité de procéder à une modification dans les subventions ou fonds de concours affectés ainsi qu'à une attribution complémentaire,

VU l'avis favorable émis par la commission des affaires sociales et solidarité le 8 février 2005,

VU l'avis favorable émis par la commission des finances dans sa réunion du 17 février 2005,

A L'UNANIMITE,

ADOpte le tableau des subventions annexé aux documents budgétaires modifié conformément à l'état annexé à la présente délibération.